

# LE TRAGUS DU SOIR



Mai 2023 - Bulletin annuel d'information de Chiroptera Neuchâtel - CCO

**Chère lectrice, cher lecteur,**

*Une nouvelle saison débute avec son lot d'activités pour Chiroptera Neuchâtel - CCO. Comme chaque année, nous ferons des animations pour des classes ou des groupes d'adultes, nous prodiguerons des conseils pour des chauves-souris égarées et informerons les propriétaires et les maîtres d'ouvrage sur les enjeux chiroptérologiques liés aux rénovations et autres travaux. Dans cette optique, nous avons édité deux nouveaux dépliants que vous trouverez annexés à ce bulletin. Notre travail consiste également à suivre des colonies et à en compter les effectifs à leur émergence en soirée. Nous nous engageons aussi pour des réalisations concrètes en faveur des chauves-souris, à l'image de l'aménagement pour les Grands rhinolophes à Trois-Rods (voir p. 4). Une partie de ces activités se fait sur mandat du canton, une grande partie est bénévole ou financée par des dons. Votre soutien est donc le bienvenu !*



*Est-ce que vous connaissez le Murin à moustaches? Son portrait en page 2 vous en apprendra plus sur cette espèce. Et peut-être aurez-vous l'occasion de la voir de près lors d'une de nos animations ou à la Nuit des chauves-souris (voir agenda).*

*L'extinction nocturne de l'éclairage public s'est certes mise en place pour des raisons d'économie d'énergie en situation de risque de pénurie. Mais elle est très bénéfique pour toute la faune nocturne qui retrouve ainsi un habitat nocturne plus naturel, non éclairé (voir p. 3). Chiroptera Neuchâtel - CCO espère que cette extinction nocturne se poursuivra aussi cet été et qu'elle entre dans les moeurs.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture*

*Eva Inderwildi, présidente de Chiroptera Neuchâtel - CCO*

**L'association Chiroptera Neuchâtel - CCO** est l'antenne neuchâteloise du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO), organisme officiel chargé par le Service de la faune, des forêts et de la nature du canton de Neuchâtel (SFFN) de la conservation des espèces de chiroptères vivant sur son territoire, en application de la loi fédérale de 1966 et de la Convention de Berne. L'association développe également des projets de conservation et de promotion en faveur des chauves-souris, dans le canton de Neuchâtel.

Le petit groupe de collaborateurs a principalement pour tâches la protection directe des animaux, via le SOS Chauves-souris, la sensibilisation de la population, notamment lors de la Nuit des Chauves-souris et leur étude par le suivi des effectifs des colonies.

# PORTRAIT

## MURIN À MOUSTACHES

**C**ette espèce de chauves-souris, une des plus petites de notre région, doit son nom à la pilosité fournie, pour ne pas dire hirsute, de son museau.

Le canton de Neuchâtel n'abrite, à notre connaissance, que trois colonies de mise-bas de cette petite chauve-souris pourtant relativement répandue sur l'ensemble du territoire. C'est qu'avec sa petite taille de seulement quatre centimètres et son habitude de se glisser derrière le lambrissage des façades, l'espèce peut facilement passer inaperçue. La plus importante colonie du canton, avec ses plus de 200 femelles, occupe la toiture du château de Valangin. Sensibles à la pollution lumineuse, les animaux émergent de leur abri par un secteur non éclairé du château et plongent rapidement dans l'obscurité des berges du Seyon. Là, les chauves-souris chassent de petits insectes volants en les poursuivant agilement à travers la végétation alluviale. Comme la présence d'eau favorise le développement de nombreuses espèces d'insectes, le Seyon constitue un garde-manger bien garni pour nos chauves-souris. De plus, les berges boisées, richement structurées, constituent des couloirs de vol très recherchés par les murins. Ces derniers s'y trouvent en effet à l'abri des prédateurs, loin de toute source de lumière artificielle. L'orientation des chauves-souris est également rendue plus facile le long de ces boisements, car la végétation renvoie particulièrement bien l'écho de leur sonar.

Les deux autres colonies du canton sont localisées à Marin-Epagnier et à Enges ; elles y squattent respectivement un lambrissage de façade (et parfois un volet laissé ouvert) et... un nichoir à chauves-souris ! Les gîtes neuchâtelois illustrent très bien l'attachement du Murin à moustaches pour le bois lorsqu'il s'agit d'installer ses nurseries.

Dans les colonies, les femelles mettent bas leur unique jeune au courant du mois de juin. Nourri d'un riche lait maternel, le rejeton effectue son premier vol environ un mois plus tard. Les femelles se dispersent ensuite au début du mois d'août. À partir de cette date, les Murins à moustaches se déplacent en direction des sommets jurassiens où ils se rassemblent en grand nombre, et en compagnie d'autres espèces, à proximité de gouffres ou de grottes particulières. Ces lieux de « swarming » (ou d'essaimage en français) jouent le rôle de sites de rencontre (bien réels ceux-ci) où les mâles, par un ballet et des chants ultrasoniques incessants, tentent d'attirer une femelle de passage en vue de s'accoupler. Ces jeux d'amour durent jusqu'au mois de septembre, puis les murins se retirent dans les grottes pour y passer l'hiver. Au plus froid



**LE MURIN À MOUSTACHES**  
**(MYOTIS MYSTACINUS)**

**Envergure:** 19-22.5 cm

**Poids:** 4-8 g

**Longévité**  
23 ans

**Couleur**  
Dos brun foncé ou gris-brun foncé, ventre gris clair. Museau, oreilles et patagium brun-noir.

**Particularité**  
Espèce assez nerveuse, criant souvent lorsqu'elle est dérangée.

**Espèces proches**  
Murin de Brandt, Murin d'Alcathoé

de la saison, il n'est pas rare d'observer, suspendus à la paroi rocheuse, des Murins à moustaches, profondément endormis, le pelage couvert d'une multitude de gouttes de rosée. À la lumière des lampes frontales des observateurs, dans l'obscurité de la grotte, les petits hibernatus étincellent alors étrangement de mille feux argentés... Au mois d'avril, les chauves-souris sortent lentement de leur torpeur et regagnent peu à peu les gîtes d'été.

- ◆ Colonies de mise-bas
- Gîtes d'importance
- ★ Gîtes disparues



## JEUNE CHAUVÉ-SOURIS ÉGARÉE – QUE FAIRE ?

**I**l arrive que de jeunes chauves-souris sortent des colonies de reproduction avant de pouvoir voler et se retrouvent égarées. Voici quelques conseils sur ce que vous pouvez alors faire.

### Conseil de base

Toujours porter des gants pour toucher une chauve-souris ou l'envelopper dans un linge. Quand elle se sent prise au piège, elle peut mordre et, comme tous les animaux sauvages, transmettre des maladies.

### Emplacement de la colonie connu

Si vous connaissez l'emplacement de la colonie et que l'entrée est accessible, remplacez le jeune dans la colonie ou à son entrée.

### Emplacement de la colonie inatteignable/pas connu

Préparez un carton avec des trous d'aération et placez-y une bouillotte (ou bouteille PET entourée d'une grosse chaussette). Mettez le jeune là-dessus et fermez bien le carton.

**A la tombée de la nuit**, placez le jeune sur un « dispositif de récupération » préparé avec un petit saladier, un grand verre (plus haut que le bord du saladier) et une chaussette, afin que sa maman puisse venir le récupérer :

1. Enfilez la chaussette sur le verre et mettez ce qui dépasse à l'intérieur.
2. Posez le verre avec l'ouverture vers la bas dans le saladier.
3. Mettez le juvénile sur la chaussette (le bord lisse du

saladier l'empêchera de partir).

4. Posez le tout en hauteur, à l'abri des chats, par exemple sur un bord de fenêtre.

5. Le lendemain matin, vérifiez que le jeune ne soit plus là.

S'il est toujours là, amenez-le tout de suite à la station de soin du Bois du petit-château à La Chaux-de-Fonds (**079 737 11 23**).

Si vous avez besoin de plus de conseils, vous pouvez nous joindre au numéro **SOS chauves-souris : 079 941 84 59** ou [www.chiroptera-ne.ch/sos-chauves-souris](http://www.chiroptera-ne.ch/sos-chauves-souris)



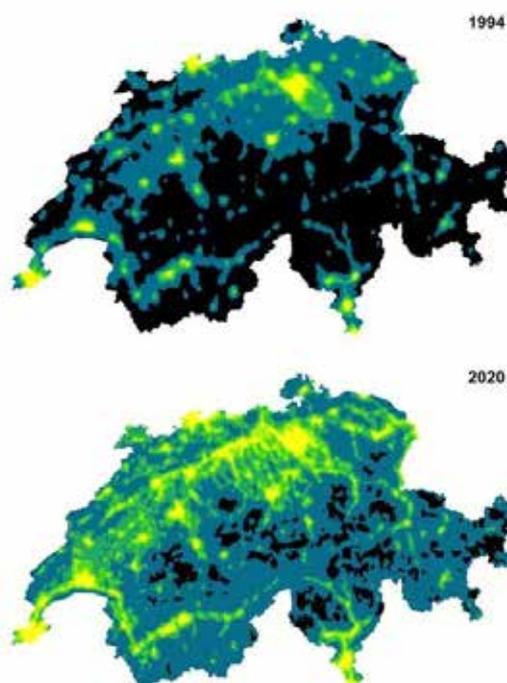
*Dispositif de récupération d'un juvénile par sa maman.*

## EXTINCTION NOCTURNE – UNE SUITE POUR LES CHAUVÉ-SOURIS ?

**L**e risque de pénurie d'énergie a eu une répercussion inattendue sur la pollution lumineuse dans notre canton. En effet, le canton a souhaité une réduction importante de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire au cœur de la nuit afin d'économiser de l'énergie. Il en résulte une réduction de la pollution lumineuse favorable à la nature.

Une prise de conscience toujours plus large concernant l'effet de cette pollution était déjà en cours, mais seules certaines communes avaient mis en œuvre ces dernières années une extinction partielle ou totale de leur éclairage public (Le Cerneux-Péquinet, Val-de-Ruz, Corcelles-Cormondèche et Valangin). Un coup d'accélérateur a donc bien eu lieu. L'expérience de ces derniers mois montre que la mesure est généralement bien acceptée par la population.

Pour la nature, en particulier les chauves-souris, il est souhaitable de pérenniser cet acquis, voire de l'améliorer. Les premières heures après le coucher du soleil sont particulièrement importantes pour les chiroptères. Il serait bénéfique pour la faune de procéder à une mise en œuvre différenciée, afin de pouvoir éteindre totalement certains lampadaires, notamment en forêt, le long des lisières, haies et cours d'eau durant la période estivale, voire procéder à leur suppression pour restaurer des corridors noirs.



*Augmentation de la pollution lumineuse en Suisse entre 1994 et 2020.*

# ACTUALITÉ – UNE CHAMBRE CHAUDE POUR LE GRAND RHINOLOPHE À LA FERME DE TROIS-RODS

Le hameau de Trois-Rods est idéalement situé sur le plateau de Boudry, à la sortie des Gorges de l'Areuse, lieu d'hibernation du Grand rhinolophe (voir *Tragus du soir* 2021). Le domaine agricole de la ferme de Trois-Rods cultive des céréales et élève en biodynamie des races rustiques pour la viande ([www.fermedetroisrods.ch](http://www.fermedetroisrods.ch)). Vergers, haies, prairies extensives et petites cultures maraîchères font de cet endroit un terrain de chasse idéal pour le Grand rhinolophe.

Le bâtiment de la ferme a conservé des combles froids (isolation au plancher) à l'abri des courants directs, l'accès se faisant par de larges ouvertures dans une autre partie du bâtiment. Ce qui en fait un gîte parfait pour le Grand rhinolophe. Et en effet, en été 2018, nous découvrons un animal suspendu en haut de la charpente !

Pour une colonie de mise-bas, la chaleur est un facteur limitant. Le regroupement de nombreux individus permet plus facilement d'atteindre la bonne température. Afin d'aider la très petite population neuchâteloise à se reproduire, le propriétaire a donné son accord à Chiroptera Neuchâtel - CCO de créer une sorte de cabane, en partie isolée, dans le haut des combles, permettant de mieux garder la chaleur. Nous espérons que plusieurs femelles s'y installeront pour mettre bas. La reproduction n'a pour l'instant pas encore été observée dans le canton. Le gîte sera suivi régulièrement et, en cas de réussite, nous favoriserons ce type d'aménagement à d'autres endroits.



*Aménagement de la chambre chaude pour Grands rhinolophes.*

## AGENDA

MARDI  
**4**  
JUILLET

ET

MARDI  
**11**  
JUILLET

Aux dates indiquées, les passeports vacances Neuchâtel permettent aux enfants inscrits de découvrir les chauves-souris sur le terrain. L'occasion rêvée pour eux de les voir de près. Plus d'informations : [www.passeportvacancesne.ch](http://www.passeportvacancesne.ch)

VENDREDI  
**4**  
AOÛT

L'Association Liane propose aux enfants de 6 à 12 ans une sortie sur les chauves-souris, animée par Chiroptera Neuchâtel - CCO.  
Informations et inscription : [www.association-liane.ch](http://www.association-liane.ch)

SAMEDI  
**26**  
AOÛT

La Nuit des Chauves-souris se déroulera le samedi 26 août au Jardin botanique de Neuchâtel, avec animations et possibilité de voir des chauves-souris.  
Informations et inscription (environ un mois avant l'évènement) : [www.chiroptera-ne.ch](http://www.chiroptera-ne.ch)



**CCO** CENTRE DE COORDINATION OUEST  
POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION  
DES CHAUVES-SOURIS

**MOBILE SOS CHAUVES-SOURIS : 079 941 84 59**

### Chiroptera Neuchâtel – CCO

c/o MUZOO, Replat du Dahu 1, 2300 La Chaux-de-Fonds  
079 941 84 59 - [contact@chiroptera-ne.ch](mailto:contact@chiroptera-ne.ch) - [www.chiroptera-ne.ch](http://www.chiroptera-ne.ch)  
Correspondant régional : Valéry Uldry, [correspondant.cco@chiroptera-ne.ch](mailto:correspondant.cco@chiroptera-ne.ch)  
IBAN : CH59 0900 0000 1281 9942 5

Sous l'égide du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO)  
Muséum d'histoire naturelle, case postale 6434, 1211 Genève 6 - 022 418 63 47

**Rédaction :** Eva Inderwildi, Christophe Jaberg et Valéry Uldry

**Mise en page :** Antoine Mouquod, Eva Inderwildi

**Crédits photos :** p. 1 : V. Uldry, p. 2 : M. Chèvre, carte p. 2 : ©Info fauna/CCO fonds 2023 Microsoft Corporation Earthstar Geographics SIO, p. 3, en haut : E. Inderwildi, en bas : Office fédéral de l'environnement, p. 4 : V. Uldry

Avec le soutien de :

